

2015-12-07 : Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue au lieu des sessions, le lundi 7 décembre 2015 à 20 h et à laquelle assistent, sous la présidence de Monsieur le maire Simon Boucher, les membres du Conseil suivants : Madame Nathalie Talbot ainsi que Messieurs Patrice Pinard, Yanick Blier et Michel Bernier. Madame Julie Ricard et Monsieur David Deshaies ont avisé de leur absence.

Monsieur le maire Simon Boucher préside l'assemblée. La séance est ouverte à 20 h. Monsieur Matthieu Levasseur, directeur général, agit à titre de secrétaire.

ÉTUDE DE L'ORDRE DU JOUR_____

Il est convenu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

PROCÈS-VERBAUX_____

15-1201 : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015 soit adopté tel que soumis.
Adopté à l'unanimité des conseillers.

SUIVI_____

Les citoyens sont informés de la classification d'un troisième fleuron pour la municipalité en lien avec les Fleurons du Québec, de l'obtention d'une subvention du ministère des Transports à hauteur de 530 000 \$ pour les travaux de réfection du rang St-Léopold, de la réception d'un îlot de tri à trois voies pour le centre communautaire ainsi que de l'aval de la MRC d'Arthabaska pour une aide financière dans le cadre d'un projet d'installation de panneaux d'interprétation.

Monsieur le maire tient également à remercier les nombreux bénévoles de la municipalité pour le temps consacré à travers les différents événements tenus tout au long de l'année ainsi que les cuisines collectives pour la préparation de collations lors de la dernière campagne de vaccination.

DEMANDES SPÉCIALES_____

Aucune demande spéciale

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS_____

Les déclarations des intérêts pécuniaires de Mesdames Julie Ricard et Nathalie Talbot ainsi que de Messieurs Simon Boucher, Patrice Pinard, Michel Bernier et David Deshaies sont déposées durant la présente séance.

RÈGLEMENTATION_____

DÉCISIONS_____

15-1202 : Approbation des travaux de voirie 2015 sur la route Warwick

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soient approuvées par le Conseil les dépenses nettes de 19 905.62 \$ pour les travaux exécutés sur la

route Warwick. Lesdits travaux, admissibles à une subvention de 19 000 \$ pour l'exercice financier 2015-2016, ont été effectués conformément aux exigences du ministère des Transports sur une route dont la gestion incombe à la municipalité. Un dossier de vérification a été constitué.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1203 : Soutien à la Guignolée tendresse

Le conseiller Michel Bernier se retire temporairement puisque cette décision concerne sa conjointe.

Il est proposé par le conseiller Patrice Pinard que soit autorisé un soutien financier à hauteur de 25 \$, jusqu'à concurrence de 700 \$, pour chaque panier de Noël remis aux résidents de la municipalité par l'organisme Guignolée tendresse. Il est de plus résolu que soit accordée audit organisme une location gratuite de la salle des loisirs du 6 décembre au 18 décembre inclusivement pour la confection desdits paniers et afin de rencontrer les usagers de l'organisme.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1204 : Offre de services pour les analyses en laboratoire de l'eau potable

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit acceptée l'offre de services de l'entreprise Groupe Environex pour l'année 2016. Le coût total annuel pour effectuer les analyses exigées est de 772 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1205 : Renouvellement de l'adhésion à Québec municipal

Il est proposé par le conseiller Patrice Pinard que soit renouvelée pour l'année 2016 l'adhésion pour le service internet de Québec Municipal. La cotisation annuelle est de 280 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1206 : Contribution municipale 2016 pour les groupes de cuisines collectives

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit acceptée la demande d'aide financière des cuisines collectives pour l'année 2016. Le montant de l'aide financière est de 500 \$ pour les cinq (5) groupes de cuisine.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1207 : Demande de commandite du Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable Inc.

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit refusée la demande de commandite présentée par le Centre de prévention suicide Arthabaska-Érable inc. dans le cadre de la 18^e édition de son activité-bénéfice qui aura lieu le 2 février prochain. La municipalité offre toutefois une location gratuite de la grande salle du centre communautaire si ledit organisme désire y organiser une activité de financement.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1208 : Adoption de l'horaire des Fêtes

Il est proposé par le conseiller Patrice Pinard que soit fermé au public le bureau administratif du lundi 21 décembre 2015 au mercredi 30 décembre 2015 inclusivement.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1209 : Panneaux de signalisation pour les Fleurons du Québec

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit autorisé l'achat de deux (2) structures de signalisation des Fleurons du Québec auprès de

l'entreprise Kalitec au coût de 285 \$ taxes et frais de livraison en sus. Les structures incluent les panneaux d'une superficie de 24 pouces par 24 pouces ainsi que les poteaux et les collets nécessaires.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1210 : Adhésion 2016 à la COMBEQ

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit renouvelée pour l'année 2016 l'adhésion de l'inspecteur municipal à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) au montant de 325 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1211 : Contribution municipale 2016 aux Loisirs Sainte-Clotilde

CONSIDÉRANT l'adoption des prévisions budgétaires 2016 des Loisirs Sainte-Clotilde à l'assemblée spéciale du conseil d'administration de l'organisme tenue le 24 novembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soient adoptées les prévisions budgétaires 2016 des Loisirs Sainte-Clotilde et que soit versée audit organisme une contribution de 19 750 \$ par la municipalité pour l'année 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1212 : Adoption du budget 2016 de la bibliothèque municipale

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit adopté le budget 2016 de la bibliothèque municipale. Les dépenses prévues sont de l'ordre de 17 315 \$, sans tenir compte des amortissements.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1213 : Offre de services – Taxes à la consommation

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit acceptée l'offre de services de l'entreprise RDL Lamontagne Proulx inc. relativement à une consultation dans le domaine des taxes à la consommation. L'octroi du mandat vise à accroître les crédits et les remboursements de taxe sur les intrants pour la municipalité. Les honoraires sont de 500 \$ taxes en sus pour la révision des activités ainsi que trente-cinq pourcent (35%), pour la première année seulement, du montant de taxe supplémentaire qui se verrait remboursé dû à ladite révision.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1214 : Mandat à l'avocat – Facturation pour intervention sur un véhicule routier d'un non-résident

CONSIDÉRANT le rapport d'intervention du service de sécurité incendie faisant état d'un feu le 4 septembre 2014 d'un véhicule routier appartenant à Monsieur Colin Champagne, non-résident domicilié au 23, rue Beaumier, à Warwick;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a encouru des débours importants pour cette intervention;

CONSIDÉRANT le règlement municipal no. 88 pour la tarification du service de combat des incendies pour les interventions dans le cadre d'incendie d'automobile de non-résidents;

CONSIDÉRANT QUE ledit règlement établit le tarif pour chacun des véhicules, équipements ou membres du service de combat des incendies;

CONSIDÉRANT QU'une facture de 897 \$ a été transmise à Monsieur Colin Champagne en date du 3 décembre 2014;

CONSIDÉRANT QU'un relevé de compte a été transmis en date du 20 juillet 2015;

CONSIDÉRANT QU'un dernier avis recommandé a été transmis en date du 21 octobre 2015;

CONSIDÉRANT QUE ledit avis n'a pas été réclamé et qu'aucun paiement n'a été transmis par Monsieur Champagne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit mandatée la firme Marceau Soucy Boudreau Avocats afin de retracer les coordonnées de Monsieur Colin Champagne au coût de 150 \$ taxes en sus. Il est de plus résolu que soit mandatée ladite firme pour la transmission par huissier d'une mise en demeure relativement au compte à payer de Monsieur Champagne. Les coûts relatifs à ladite mise en demeure sont de 150 \$ taxes et frais de huissier en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers

15-1215 : Contribution municipale 2016 au transport adapté

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit renouvelée l'adhésion de la municipalité au transport adapté par l'entremise de l'organisme Rouli-bus. Les frais relatifs à cette adhésion sont de 4 629 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1216 : Renouvellement du contrat d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit autorisé le renouvellement du contrat d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec pour l'année 2016. Le montant estimé pour le renouvellement du contrat, excluant les ristournes, est de 24 053 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1217 : Adoption du plan de sécurité civile

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec sont vulnérables et aux prises avec des aléas d'ordre naturel ou anthropique;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de Sainte-Clotilde-de-Horton reconnaît que sa municipalité peut être victime d'un sinistre en tout temps;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal voit l'importance de se doter de la première phase d'un plan municipal de sécurité civile couvrant les éléments prioritaires de la préparation pour faire face aux sinistres en collaboration avec les représentants de la Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie du ministère de la Sécurité publique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit adopté le plan de sécurité civile de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton tel que présenté. Il est de plus résolu que soit créée une organisation municipale de la sécurité civile et que soient nommées les personnes suivantes par le Conseil municipal pour occuper les postes aux différentes missions de l'Organisation municipale de la sécurité civile :

Fonction en situation d'urgence	Nom	Fonction habituelle
Maire et porte-parole	Simon Boucher	Maire

Coordonnateur municipal de sécurité civile	Matthieu Levasseur	Directeur général
Coordonnateur de site désigné : <ul style="list-style-type: none"> • pour le volet incendie • pour le volet sécurité publique • pour le volet travaux publics 	Frédéric Marcotte Cédric Brunelle Gervais Pedneault	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur du service incendie • Directeur du service de police • Inspecteur municipal
Administration	Marlène Langlois	Adjointe à la direction
Communication	Joanne Allard	Adjointe administrative
Sécurité des personnes	Cédric Brunelle	Directeur Sûreté du Québec
Sécurité incendie	Frédéric Marcotte	Directeur incendie
Services aux sinistrés	Élisabeth Boucher	Coordonnatrice en loisirs
Services techniques	Gervais Pedneault	Inspecteur municipal
Transports	Gervais Pedneault	Inspecteur municipal

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1218 : Demande de prêt de salle – Comité de balle

Il est proposé par le conseiller Patrice Pinard que soit acceptée la demande du comité de balle afin d'obtenir une gratuité de la grande salle du centre communautaire pour le samedi 19 mars prochain à l'occasion de la tenue d'une activité de financement au profit dudit comité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1219 : SSI – Pompiers inactifs

CONSIDÉRANT la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 28 octobre 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrice Pinard que prennent fin les emplois de Messieurs Christopher Leroux et Mathieu Teasdale vu leur non-présence aux pratiques et aux feux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1220 : SSI – Budget 2016

CONSIDÉRANT la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 28 octobre 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soient adoptées les prévisions budgétaires incendie 2016 telles que présentées.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1221 : SSI – Demandes 2016

CONSIDÉRANT la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 28 octobre 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patrice Pinard que soient autorisées les demandes du service incendie pour 2016 comme suit:

Items	Quantité	Coût unitaire estimé	Total
Formation			
Pompier 1	2	10 000 \$	20 000 \$
Autopompe	2	2 000 \$	4 000 \$
Arbre de propane	18	175 \$	3 150 \$
Équipements			
Apria	2	6 000 \$	12 000 \$
Bouteilles apria	4	1 000 \$	4 000 \$
Gants	10	125 \$	1 250 \$
Cagoules	10	35 \$	350 \$
Bunker	2	1 800 \$	3 600 \$
Radios portatifs	2	1 000 \$	2 000 \$
Caserne			
Outils Ste-Clotilde			250 \$
Outils NDBC			250 \$
Plancher caserne			300 \$
Établi, mezzanine			5 000 \$
Tables et chaises			1 500 \$
Autres			
Linge et uniforme	20	75 \$	1 500 \$
Journée de prévention			1 000 \$

Des soumissions devront être présentées préalablement avant les dépenses pour autorisation par les municipalités.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1222 : SSI – Salaire directeur incendie

CONSIDÉRANT la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 28 octobre 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit accordé un ajustement salarial à Monsieur Frédérick Marcotte tel que proposé, soit une augmentation salariale de 2.5 % à compter du 1^{er} janvier 2016 et à verser un montant équivalent à 2.5 % du salaire annuel sous forme de Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) pour l'année 2016.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1223 : Projet d'aménagement du Parc Rousseau

Il est proposé par le conseiller Patrice Pinard que soient transmises à la MRC d'Arthabaska les demandes d'aide financière aux programmes du Pacte rural et du Fonds de développement des territoires dans le cadre du projet d'aménagement du parc Rousseau. Il est de plus résolu que soit confirmé l'engagement de la municipalité à respecter les conditions et modalités desdits programmes.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1224 : Offre de services pour la disposition d'animaux morts sur le réseau routier

Il est proposé par le conseiller Yanick Blier que soit retenue l'offre de services de l'entreprise Récupération L Maillé 2016 pour la disposition d'animaux

morts se trouvant sur le réseau routier de la municipalité. L'offre, valide pour l'année 2016, comprend la récupération, la disposition et l'élimination d'animaux morts dans un délai de 24 heures suite à la réception de l'appel téléphonique au tarif de 125 \$ par animal taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

15-1225 : Achat d'un photocopieur pour le bureau municipal

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que soit abrogée la résolution n° 15-0813 et que soit autorisé l'achat, avant l'année financière 2016, du photocopieur Canon IRC 5235a au coût de 7 789 \$ taxes en sus et ainsi mettre un terme au contrat de location applicable sur ledit photocopieur entre le mois de septembre et le mois de décembre 2015.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCE

ADOPTION DES COMPTES

15-1226 : Adoption de la liste des dépenses et des déboursés salaires

Il est proposé par le conseiller Michel Bernier que le paiement des comptes soit autorisé. La liste des comptes présentés, qui totalisent 117 915.50 \$, dont 24 559.55 \$ en déboursés directs des salaires, est annexée à la suite de ce procès-verbal.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le Conseil de cette séance de la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton.

Secrétaire-trésorier

VARIA

Le maire Simon Boucher fait lecture du rapport d'activités 2014-2015 de la Guignolée tendresse.

La copie de résolution n° 2015-11-3815 de la municipalité de Sainte-Séraphine acceptant l'offre de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton quant à l'utilisation des infrastructures municipales et aux tarifs de non-résidents est également lue.

Le procès-verbal du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 28 octobre 2015 ainsi que les états comparatifs pour la période du 1er janvier au 30 novembre 2015 sont déposés.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes de l'assistance.

Monsieur Pascal Lemire suggère la possibilité d'installer une caméra de surveillance aux abords du parc Rousseau suivant les travaux d'aménagement qui y sont prévus.

Monsieur Michel Proulx questionne les différents postes budgétaires reliés à la bibliothèque.

Madame Monique Veillette interroge les panneaux Victoriaville et sa région installés à l'entrée de la municipalité et signale qu'elle n'a pas de sentiment d'appartenance à l'égard de ce slogan.

Monsieur Paul-Émile Lupien s'informe sur la possibilité d'accueillir une famille d'immigrants syriens au sein de la communauté.

Sur ce dernier point, le conseiller Michel Bernier propose que la présente séance soit levée. Il est 22 h.

Le maire,

Le secrétaire,

Simon Boucher

Matthieu Levasseur

